

# **Pose de la première pierre de la future brigade de gendarmerie de DUMBEA**

*Mardi 12 novembre 2019 à 14h30 à Dumbéa*

## **Proposition de discours**

*Monsieur le Député*

*Monsieur le Maire, Président de l'Association des Maires de Nouvelle-Calédonie [M. Georges NATUREL],*

*M. le Président du Congrès [Rock WAMYTAN]*

*M. le Président du Gouvernement de NC [Thierry SANTA]*

*Madame la Présidente de la Province Sud [Sonia BACKES]*

*Mesdames et messieurs les élus,*

*M. le Procureur de la République [Alexis BOUROZ]*

*Mon général, directeur des opérations et de l'emploi à la direction générale de la gendarmerie [François GIÈRE]*

*Mon général, commandant la gendarmerie pour la Nouvelle-Calédonie [Christophe MARIETTI]*

*Mesdames et Messieurs les chefs de service en vos grades et qualités,*

*Messieurs les Anciens Combattants,*

*Mesdames et Messieurs,*

**&&&&&**

**C'est avec beaucoup de plaisir que je suis parmi vous cet après-midi pour la pose de la 1ère pierre de la brigade de gendarmerie de Dumbéa sur Mer.**

Certes, le geste que nous allons accomplir ensemble M. le Maire, mon Général, est symbolique mais c'est avant tout l'aboutissement d'un projet déjà ancien. En effet, chacun sait M. le Maire que vous êtes l'un des promoteurs de cette nouvelle construction dont vous aviez esquissé le projet, dès 2012, et qui voit sa concrétisation aujourd'hui. C'est une bonne nouvelle pour nous tous.

**Certains me diront qu'il s'agit d'un chantier de longue haleine.** Oui, c'est exact. Mais j'y vois au moins un atout.

Celui de pouvoir, ainsi, prendre en compte la très forte progression démographique que connaît la commune dont la population a doublé en l'espace de quelques années et adapter ainsi la future brigade de gendarmerie aux besoins de ses habitants et à ceux des militaires qui sont aujourd'hui « à l'étroit » dans leur caserne et dont certains doivent être logés à l'extérieur.

C'est pourquoi, je ne peux que me réjouir, moi **qui reste très attentif aux conditions de travail des forces de l'ordre**, de cette nouvelle construction qui va ainsi répondre aux besoins opérationnels des militaires de la gendarmerie. Regroupés sur un seul site, ils pourront ainsi travailler dans de meilleures conditions et rayonner plus facilement sur l'ensemble des 20 quartiers et lieux dits répartis entre le bord de mer et les contreforts de la chaîne montagneuse qui composent la commune.

Savez-vous qu'à Dumbéa, les personnels de la brigade interviennent en moyenne dix fois par jour au profit de la population ce qui fait plus de 3 300 interventions à l'année ?

C'est dire combien c'est important pour eux de disposer d'une brigade disposant de locaux adaptés et de moyens modernes. Située au cœur de nouveaux quartiers, cette brigade ouverte sur la ville permettra également d'offrir de bonnes conditions de vie aux familles, gage d'une bonne qualité de vie au travail.

&&&&&

Vous le savez, **la police de sécurité du quotidien** est l'un des chantiers prioritaires engagés par le gouvernement. Aujourd'hui, nous constatons ici à Dumbéa sur Mer sa traduction visible et concrète. En effet, la police de sécurité du quotidien, c'est avant tout une adaptation des forces de l'ordre à leur territoire pour faire quelque-*sorte* « du sur-mesure » et ainsi mieux lutter contre la délinquance.

Pour y parvenir, ici à Dumbéa sur Mer, **l'Etat a renforcé ses moyens en affectant depuis 2017**, 10 militaires de plus au sein de la brigade. Depuis 2017, ce sont 49 nouveaux militaires de la gendarmerie qui ont rejoint les unités de Nouvelle Calédonie.

Je souligne également la création en 2017, d'une brigade de prévention de la délinquance juvénile, puis en 2018 la création d'une antenne de cette BPDJ à Koné ainsi que d'un peloton motorisé et enfin en 2019 la création d'une brigade de recherches tandis que les effectifs de Dumbéa étaient abondés d'un militaire supplémentaire.

A l'énumération de ces chiffres, vous le constatez, les gendarmes, plus nombreux, encore plus proches du terrain, de ses habitants et des élus, ont pris toute leur part dans la lutte contre la délinquance. Comment ? En occupant davantage la voie publique – je pense notamment aux opérations de prévention et de dissuasion aux bords des établissements scolaires chaque vendredi après-midi mais aussi à chaque fois que c'est nécessaire - mais aussi en renforçant l'activité judiciaire sous le contrôle naturellement du Procureur de la République avec qui nous travaillons en confiance dans le respect de nos prérogatives respectives.

La PSQ à Dumbéa c'est aussi la création, dès janvier 2018, d'une cellule contact permettant aux gendarmes de venir, 4 demi-journées par semaine, au contact des habitants dans les maisons de quartiers de la commune. [*Dumbéa sur Mer, Jaccaranda, Katiramona et Nondoué...*]

La PSQ, c'est aussi un partenariat efficace avec le maire et les élus qui investissent fortement dans les opérations de prévention prévues dans le cadre des dispositifs de prévention de la délinquance. Je pense notamment à la vidéo protection, aux mesures de rappel à l'ordre...

Une convention de coordination a été signée avec la police municipale de Dumbéa, et cette collaboration porte ses fruits et permet ainsi d'organiser des opérations conjointes efficaces.

Toutes ces mesures, ces initiatives, ces partenariats doivent permettre de lutter contre le sentiment d'insécurité ressenti par nos concitoyens. Sentiment d'insécurité qui provient de l'actualité, de la menace terroriste, des différentes formes de délinquance mais aussi des incivilités et infractions subies au quotidien.

Sur ce territoire et malgré des chiffres de la délinquance qui restent contenus, le sentiment d'insécurité demeure présent. Le moindre fait qui sort du quotidien augmente ce sentiment d'insécurité. Et même si beaucoup d'actions ont été menées pour lutter contre ce sentiment d'insécurité il s'agit de les poursuivre, de les multiplier afin de renouer le lien de confiance entre les forces de police et de gendarmerie et nos concitoyens.

Cette future brigade de gendarmerie ouverte sur la ville doit pouvoir y contribuer.

&&&&&

Mesdames et Messieurs, la pose de cette première est, vous le constatez, pleine de sens.

Elle symbolise, en effet, les engagements de l'Etat pour soutenir et faire progresser la sécurité de tous, au travers d'une police et d'une gendarmerie renforcée et modernisée dans ses moyens afin d'être plus efficace et plus proche des citoyens.

Elle reconnaît également la qualité et l'engagement des militaires de la gendarmerie – auxquels j'associe les fonctionnaires de police- pour lutter avec courage et dévouement contre toutes les formes de délinquance.

**Pour autant et si l'Etat endosse sa part dans le domaine de la sécurité, il ne pourra à lui seul infléchir les courbes de la délinquance.** Bien sûr, nous pourrions encore et toujours renforcer les effectifs mais les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets.

Aujourd'hui, c'est bien de la jeunesse, de son mal-être qu'il convient de se préoccuper. Oui, car les carences dans la prise en charge éducative, addictive voire psychologique conduisent à mettre en face de nous des jeunes gens, qui, faute de perspectives professionnelles trouvent, pour beaucoup, des dérivatifs dans la délinquance.

Naturellement l'Etat prendra sa part mais il me semble, aujourd'hui, urgent d'agir de façon coordonnée avec les élus de la Nouvelle-Calédonie, des provinces et des communes qui détiennent les compétences dans ces domaines.

Vous pouvez compter sur l'Etat qui poursuivra ses engagements et j'ai confiance dans les capacités de ce territoire pour faire face et relever ce défi pour garantir la sécurité à tous nos concitoyens.

Je vous remercie pour votre attention.

